

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2283

27 septembre 2011

### SOMMAIRE

Accounting Partners S.à r.l. ....	109572	Partners Group Global Infrastructure 2009 S.C.A., SICAR .....	109538
agri.capital Group S.A. ....	109565	Partners Group Global Mezzanine 2010 S.C.A., SICAR .....	109538
A H Luxco 1 S.à.r.l. ....	109571	Partners Group Real Estate Secondary 2009 (Euro) S.C.A., SICAR .....	109546
Akela Sàrl .....	109572	PCO Holdco II S.à r.l. ....	109546
Aloha Models S.A. ....	109574	Privalux Management S.A. ....	109547
Aloha Models S.A. ....	109572	REL (First) Investment S.A. ....	109547
Altercap Lux Co-Invest S.A. ....	109550	REL Lux S.A. ....	109547
A. Menarini Participations Dresden S.A. .....	109571	Rosh Development S.A. ....	109548
A. Menarini Participations Internationales S.A. ....	109572	R.S.I. Conseil S.A. ....	109547
A. Menarini Real Estate Luxembourg S.A. .....	109571	Salsa Retail Holding Topco S.à r.l. ....	109584
Andaes S.à r.l. ....	109574	Skype Global Holdco S.à r.l. ....	109548
Andbank Asset Management Luxembourg .....	109574	Skype Global S.à r.l. ....	109548
Apache Luxembourg Holdings I .....	109574	Skype S.à r.l. ....	109549
A Pro-Peau .....	109571	Sopinor Constructions S.A. ....	109549
Arcadia Models S.A. ....	109572	Sopinor S.à r.l. ....	109549
A-TV Worldwide Marketing S.A. ....	109572	S.P.M. Bâtiments Sàrl .....	109548
eurEau Sources S.A. ....	109566	Springboard Finance Holdco S.à r.l. ....	109549
Finlabo Investments Sicav .....	109584	Studio Cophia, s.à r.l. ....	109549
Glischke Bedachungen Sàrl .....	109583	TCOI Lu S.à.r.l. ....	109564
Hegeling Holding S.A. ....	109583	TCS Lu S.à.r.l. ....	109564
HSBC Holdings Luxembourg S.A. ....	109584	Thai Union EU Seafood 1 S.A. ....	109563
iCON Master Holdings (EUR) S.à r.l. ....	109566	Toro Capital I .....	109564
iCON Master Holdings (EUR) S.à r.l. ....	109570	Universal Capital S.A. ....	109565
manatee .....	109570	VALARTIS FUNDS (Lux. I) .....	109565
manatee consilium .....	109570	VA No1 (Alto) S.à r.l. ....	109575
Murabaha Sweden 1 S.à r.l. ....	109538	Windfall Lux S.A. SICAV-SIF .....	109566
		Xantia Holding S.A. ....	109565

**Partners Group Global Infrastructure 2009 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.206.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 22 Juillet 2011*

- PricewaterhouseCoopers S.À.R.L. est réélu comme Réviseur d'Entreprises pour un nouveau mandat d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour PARTNERS GROUP GLOBAL INFRASTRUCTURE 2009 S.C.A., SICAR

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109760/15.

(110124209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Partners Group Global Mezzanine 2010 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 151.582.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 22 Juillet 2011*

- PricewaterhouseCoopers S.À.R.L. est réélu comme Réviseur d'Entreprises pour un nouveau mandat d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2010 S.C.A., SICAR

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109761/15.

(110124206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Murabaha Sweden 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.238.

**STATUTES**

In the year two thousand eleven, on the thirteenth of July.

Before Me Us Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

MURABAHA S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, presently being mentioned at the Trade and Companies Register of Luxembourg,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on July 8, 2011.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name MURABAHA SWEDEN 1 S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1 The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

3.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at hundred fifty thousand Swedish Kronor (SEK 150.000,-) represented by fifteen thousand (15,000) shares in registered form with a par value of ten Swedish Kronor (SEK 10,-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

#### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

The Board of Managers may choose a Secretary who does not need to be a member of the Board of Managers in order to sign all the minutes of the Board of Managers together with the Chairman.

#### Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

#### Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager or by the joint signature of two B Managers.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General Meetings of Partners

**Art. 12. Powers and Voting Rights.**

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual Accounts - Allocation of Profits

**Art. 14. Accounting Year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholders.

#### VI. Dissolution - Liquidation

**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

#### VII. General Provision

**Art. 17 General Provision.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory Provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2011.

### *Subscription - Payment*

The appearing party, MURABAHA S.à r.l., prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe to fifteen thousand (15,000) shares, with a nominal value of ten Swedish Kronor (SEK 10.-), each, issued by the Company.

All the shares have been fully paid up through a contribution in cash by MURABAHA S.à r.l., prenamed, for an amount of hundred fifty thousand Swedish Kronor (SEK 150,000.-) subject to the payment of an amount of sixty thousand hundred and twenty-nine (SEK 60,129.-) on the share premium account of the Company, so that the amount of two hundred and ten thousand hundred and twenty-nine (SEK 210,129.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Estimate of Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

### *Resolutions of the Sole Partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs. Saliha BOULHAIS, employee, born on June 7, 1966, in Florange (France), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Mr. Flavio MARZONA, employee, born on August 9, 1971 in Luxembourg (Luxembourg), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg; and

- Mrs. Corinne BITTERLICH, employee, born on July 2, 1969, in Quierschied (Germany), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le treize juillet.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### **A COMPARU:**

MURABAHA S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant suivant les lois de Luxembourg, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

ici représentée Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MURABAHA SWEDEN 1 S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à cent cinquante mille Couronnes Suédoises (SEK 150.000,-) représenté par quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix Couronnes Suédoises (SEK 10,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du Conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

8.3 Le conseil de gérance a le pouvoir de nommer un secrétaire, gérant ou non, afin de signer tout procès-verbal des conseils de gérance au côté du Président

#### Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

#### Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B ou par la signature conjointe de deux Gérants de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée Générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.



12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VII. Disposition générale**

**Art. 17 Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

#### *Souscription - Libération*

La partie comparante, MURABAHA S.à r.l., précitée, déclare par la présente souscrire à quinze mille (15.000) parts sociales, d'une valeur nominale de dix Couronnes Suédoises (SEK 10,-) chacune, émises par la Société.

Toutes les parts sociales ont été entièrement payées au moyen d'un apport en numéraire par MURABAHA S.à r.l. pour un montant de cent cinquante mille Couronnes Suédoises (SEK 150.000,-), soumis au paiement d'un montant de soixante mille cent vingt-neuf Couronnes Suédoises (SEK 60.129,-) sur le compte de la prime d'émission de la Société,

de sorte que le montant de deux cent dix mille cent vingt neuf Couronnes Suédoises (SEK 210.129,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Estimation des frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000,-).

*Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Saliha BOULHAIS, employée privée, née le 7 juin 1966, à Florange (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
- Monsieur Flavio MARZONA, employé privé, né le 9 août 1971 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg; et
- Madame Corinne BITTERLICH, employée privée, née le 2 juillet 1969, à Quierschied (Allemagne), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2011. LAC/2011/32135. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011102006/429.

(110116520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

**Partners Group Real Estate Secondary 2009 (Euro) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.205.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 22 Juillet 2011*

- PricewaterhouseCoopers S.À R.L. est réélu comme Réviseur d'Entreprises pour un nouveau mandat d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2009 (EURO) S.C.A., SICAR

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109762/15.

(110124213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**PCO Holdco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 159.058.

*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 29 juin 2011*

L'associé unique de la Société a décidé le 29 juin 2011 de:

1. prendre acte et accepter la démission de Monsieur Pavel Nazarian, gérant de la Société avec effet immédiat;

2. élire en tant que gérant de la Société Monsieur Brian Anthony Byrne, né le 22 avril 1972 à Dublin, et résidant au 14 Coalecroft Road, Londres, SW15 6LP, Royaume-Uni, pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011109763/17.

(110124489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Privalux Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 27.282.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109764/10.

(110124594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**R.S.I. Conseil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 51.585.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 2011*

Madame Pamela IDELSON SMITH, résidant professionnellement au 30, rue des Voisins, Case Postale 566, CH-1211 Genève 4, Monsieur André SCHMIT, résidant professionnellement au 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg et Monsieur Daniel VAN HOVE, résidant professionnellement au 207 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg sont réélus comme administrateurs pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

ERNST & YOUNG, est réélu comme réviseur d'entreprises agréé, pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Certifié sincère et conforme

*Pour R.S.I. CONSEIL S.A.*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109765/18.

(110124214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**REL (First) Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 129.471.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109766/10.

(110124580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**REL Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 129.472.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109767/10.

(110124584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Rosh Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 122.377.

—  
Au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 12 juillet 2011, les actionnaires ont:

- accepté la démission de Monsieur Jonathan BEGGIATO de sa fonction d'administrateur;
- décidé de nommer en remplacement Monsieur Jean-Marie DEMEURE, conseiller économique, demeurant à L-8080 Bertrange, 99, route de Longwy. Son mandat expirera lors de l'assemblée statutaire de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Olivier SIBONI

*L'administrateur délégué*

Référence de publication: 2011109768/14.

(110124219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**S.P.M. Bâtiments Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3490 Dudelange, 13, rue Jean Jaurés.

R.C.S. Luxembourg B 116.557.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109769/10.

(110124363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Skype Global Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 154.971.

—  
Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011109770/13.

(110124512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Skype Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 94.564,90.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 141.496.

—  
Les comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2010 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011109771/12.

(110124521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Skype S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 45.000,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 154.674.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011109773/13.

(110124522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Springboard Finance Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 2.098.428.144,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 149.196.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011109775/13.

(110124510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Sopinor Constructions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3220 Bettembourg, 55, rue Auguste Collart.

R.C.S. Luxembourg B 150.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109777/10.

(110124381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Sopinor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3220 Bettembourg, 55, rue Auguste Collart.

R.C.S. Luxembourg B 86.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109778/10.

(110124379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Studio Cophia, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 53.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109779/10.

(110124365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Altercap Lux Co-Invest S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.237.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of July.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Altercap, a société à responsabilité limitée, with registered address at 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 153.337,

represented by Karl Pardaens, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 5 July 2011. Said proxy, after having been signed in due form by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which they declare to establish as follows:

**Art. 1. Form and Name.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "ALTERCAP LUX CO-INVEST S.A." (the Company) qualifying as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the Luxembourg act dated 22 March 2004 relating to securitisation, as amended (the Securitisation Act 2004).

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (Luxembourg). It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles, as prescribed in article 22 below.

**Art. 4. Corporate objects.** The corporate objects of the Company are to enter into, perform and serve as a vehicle for, any securitisation transactions as permitted under the Securitisation Act 2004.

The Company may acquire or assume, directly or through another entity or vehicle, the risks relating to the holding or ownership of claims, receivables and/or other goods, either movable or immovable, tangible or intangible, and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties, by issuing securities (valeurs mobilières) of any kind whose value or return is linked to these risks. The Company may assume or acquire these risks by acquiring, by any means, claims, structured deposits, receivables and/or other goods, structured products relating to commodities or assets, by guaranteeing the liabilities or commitments of third parties or by binding itself in any other way. The method that will be used to determine the value of the securitised assets will be set out in the relevant issue documents entered into by the Company.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, proceed, so far as they relate to securitisation transactions, to (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings and exchangeable or convertible securities), structured products relating to commodities or assets (including debt or equity securities of any kind), receivables, claims or loans or other credit facilities (and the agreements relating thereto) as well as all other types of assets, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above) in accordance with the provisions of the relevant issue documentation.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004 and for as long as it is necessary to facilitate the performance of its corporate objects, borrow in any form and enter into any type of loan agreement. It may issue notes, bonds (including exchangeable or convertible securities and securities linked to an index or a basket of indices or shares),

debentures, certificates, shares, beneficiary shares or parts, warrants and any kind of debt or equity securities, including under one or more issue programmes. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Act 2004 and provided such lending or such borrowing relates to securitisation transactions, to its subsidiaries or affiliated companies or to any other company.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, give guarantees and grant security over its assets in order to secure the obligations it has assumed for the securitisation of those assets or for the benefit of investors (including their trustee or representative, if any) and/or any issuing entity participating in a securitisation transaction of the Company. The Company may not pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets or transfer its assets for guarantee purposes, unless permitted by the Securitisation Act 2004.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions for as long as such agreements and transactions are necessary to facilitate the performance of the Company's corporate objects. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Board is entitled to create one or more compartments (referencing the assets of the Company relating to an issue by the Company of securities), in each case, corresponding to a separate part of the Company's estate. The Company may appoint one or more fiduciary representatives as described in articles 67 to 84 of the Securitisation Act 2004.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects of the Company shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided that it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects to the largest extent permitted under the Securitisation Act 2004.

**Art. 5. Share capital.** The subscribed share capital is set at GBP 27,763 (twenty seven thousand seven hundred and sixty-three Pounds Sterling) consisting of 27,763 (twenty seven thousand seven hundred and sixty-three) ordinary shares in registered form with a par value of GBP 1 (one Pound Sterling) each.

The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 23 below.

**Art. 6. Shares.** The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

A register of the shareholder(s) of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholders. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid up on each such share, the transfer of shares and the dates of such transfers and whether any shares have been issued in respect of a particular compartment. The ownership of the shares will be established by the entry in this register.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law. No shares will be redeemed by the Company before expiration of at least 6 months from the date of their subscription or acquisition.

**Art. 7. Transfer of shares.** The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the shareholder(s) of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

**Art. 8. Debt securities.** Debt securities issued by the Company in registered form (obligations nominatives) may, under no circumstances, be converted into debt securities in bearer form (obligations au porteur).

**Art. 9. Meetings of the shareholders of the Company.** In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred on the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company subject to the powers reserved to the Board.

The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the last Monday in April of each year at 4.00 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

The annual General Meeting may be held abroad (but not in the United Kingdom (UK) or in France) if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place (but not in the UK or in France) and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

**Art. 10. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.** The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

A shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or by e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

The shareholders may vote in writing (by way of a voting bulletins) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name (including the first name), address and the signature of the relevant shareholder, (ii) the indication of the shares for which the shareholder will exercise such right, (iii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda.

The original voting bulletins must be received by the Company 72 (seventy-two) hours before the relevant General Meeting.

**Art. 11. Management.** In these Articles, any reference to the Board shall be a reference to the Sole Director (in the case that the Company has only one director) as long as the Company has only one shareholder.

For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company and who must not be a resident of the UK or France and who must manage the affairs of the company from outside the UK or France. Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least four (4) directors who need not be shareholders of the Company. The member(s) of the Board shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. At all times there shall be at least two (2) Luxembourg resident directors (the category B directors) and no more than one (1) UK resident director and one (1) French resident director (the category A directors).

When a legal person is appointed as a member of the Board (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915).

The director(s) shall be elected by the General Meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting.

**Art. 12. Meetings of the Board.** The Board shall appoint a chairman (the Chairman) among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the Sole Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board and any General Meeting. In his/her absence, the General Meeting or the other members of the Board (as the case may be) will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the directors present or by proxy at such meeting. Only a Luxembourg resident director may be appointed as Chairman, secretary or chairman pro tempore.

The Board shall meet upon call by the Chairman or any two directors at the place indicated in the notice of meeting which shall be in Luxembourg.

Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, of each member of the Board. Separate written



notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another director as his or her proxy provided that a UK resident director and a French resident director may not act as proxy for any other director.

One member of the Board (other than a UK resident member or a French resident member) may represent one prevented member at a meeting of the Board and there must always be at least two members who are present in person. No UK resident director or French resident director may participate in a meeting of the Board unless he or she is physically present at the meeting. Directors resident in other jurisdictions, as the case may be, may participate where they are not physically present provided that they do not participate from the UK or France and that two members are physically present in Luxembourg. Any director may participate in a meeting of the Board, and will be considered as having been personally present at such meeting, by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented in accordance with the preceding paragraphs at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.

Article 12 does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

**Art. 13. Minutes of meetings of the Board or of Resolutions of the Sole Director.** The resolutions passed by the Sole Director are documented by written minutes held at the Company's registered office.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting. The minutes relating to the resolutions taken by the Sole Director shall be signed by the Sole Director.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, any two members of the Board or the Sole Director (as the case may be).

**Art. 14. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest, including the power to transfer, assign or dispose of the assets of the Company in accordance with the Securitisation Act 2004 and the relevant issue documentation. All powers not expressly reserved by the Companies Act 1915 or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

**Art. 15. Delegation of powers.** The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a shareholder or not, or a member of the Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company provided that such person must not be a UK resident or a French resident nor must that person carry out any acts pursuant to such appointment from the UK or France respectively. If the person is a member of the Board (the Managing Director), the Board will have to disclose the remuneration of the Managing Director to the General Meeting.

The Board may appoint a person, either a shareholder or not, either a director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as member of the board of directors provided that such person must not be a UK resident or a French resident nor must such person carry out any acts pursuant to such appointment from the UK or France. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the board of directors of any such entity.

The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions within the Company (a) provided that such person must not be a UK resident or French resident, (b) such person must not carry out any acts pursuant to such appointment from the UK or France and (c) overall management and control of the Company's affairs must be retained and actively carried out by the Board and that all matters of policy, strategy and key business decisions must be made by the Board at meetings of the Board, save for matters which have been delegated by the Board in accordance with this Article 15.

**Art. 16. Binding signatures.** Once decisions have been made in accordance with these Articles and any decision making framework adopted by the Company, the Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by (i) the joint signatures of a category A director (but not including a UK resident director) and a category B director, or (ii) in the case of a sole director, the sole signature of the Sole Director or (iii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power and provided that such person is not a UK resident or a French resident. If the Board has appointed a Managing Director, the Company shall be bound towards third parties by the sole signature of the Managing Director, insofar as the daily management and affairs of the Company are concerned.

**Art. 17. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. This paragraph does not apply for so long as the Company has a Sole Director.

For so long as the Company has a Sole Director, the minutes of the General Meeting shall set forth the transactions entered into by the Company and the Sole Director and in which the Sole Director has an opposite interest to the interest of the Company.

The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board or the Sole Director concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

**Art. 18. Approved statutory auditor(s).** The operations of the Company shall be supervised by one or more approved statutory auditors (*réviseurs d'entreprises agréés*). The approved statutory auditor(s) shall be appointed by the Board in accordance with the Securitisation Act 2004. The Board will determine their number, their remuneration and the term of their office.

**Art. 19. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December of each year.

**Art. 20. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent.) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

Subject to the specific provisions detailed in Article 28, the General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may, in its sole discretion, decide to pay dividends from time to time, as it believes best suits the corporate purpose and policy. The dividends may be paid in Pounds Sterling or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915. Any shares issued in respect of Compartment 1, as specified in Article 28, shall receive proceeds in accordance with the terms set out in Article 28.

**Art. 21. Priority of payments.** In respect of the whole or part of any proceeds received in respect of any assets allocated to a compartment of the Company at any time, any duly authorised party shall on behalf of the Company, apply such proceeds on each agreed payment date and in the order of priority specified in Article 28 for each given compartment as the case may be, following appliance thereof in accordance with paragraph 20 above, out of funds legally available therefore.

**Art. 22. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 23 below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**Art. 23. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Companies Act 1915.

**Art. 24. Segregation of assets.** If as of any payment date of the assets relating to a compartment (including a hedging agreement entered into by the Company in connection with a compartment) the total amount of monies received under the assets of that compartment exceeds the payments to be made by the Company under the same compartment, the Board may use the excess amount to pay off the claims of those creditors of the Company whose claims cannot be allocated to a particular compartment.

The assets allocated to a compartment are exclusively available to (1) the investor(s) in that compartment (the Investor(s)), (2) the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment and who are provided for in the priority of payments provisions of the relevant issue documentation (the Transaction Creditors), (3) the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment and who are not provided for in the priority of payments provisions of the relevant issue documentation (the Compartment-Specific Claims Creditors and, together with the Transaction Creditors, the Creditors) and (4), subject to the provisions of the next following paragraph, the creditors whose claims have not arisen in

connection with the creation, operation or liquidation of a compartment and who have not waived their recourse to the assets of any compartment of the Company (the Non Compartment-Specific Claims Creditors).

The rights of the Non Compartment-Specific Claims Creditors shall be allocated by the Company, on a half year basis in arrears, to all the compartments, on an equal basis and pro rata temporis for compartments created within such half year, where the relevant issue documentation expressly authorises Non Compartment-Specific Claims Creditors to have recourse against the assets allocated to such compartments. Such right of a Non Compartment-Specific Claims Creditor against a compartment are hereinafter referred to as the Pro Rata Rights.

The Investors and the Creditors acknowledge and accept that once all the assets allocated to the compartment under which they have invested or in respect of which their claims have arisen, have been realised, they are not entitled to take any further steps against the Company to recover any further sums due and the right to receive any such sum shall be extinguished. Each Non Compartment-Specific Claims Creditor acknowledges and accepts that once all the assets allocated to a compartment in respect of which it has Pro Rata Rights, have been realised, it is not entitled to take any further steps against the Company to recover such Pro Rata Rights and the right to receive any sum in respect of the Pro Rata Rights shall be extinguished.

The Compartment-Specific Claims Creditors and the Non Compartment-Specific Claims Creditors expressly accept, and shall be deemed to have accepted by entering into contractual obligations with the Company, that priority of payment and waterfall provisions will be included in the relevant issue documentations and they expressly accept, and shall be deemed to have accepted the consequences of such priority of payments and waterfall provisions.

Subject to the specific provisions set out in Article 28, the rights of the shareholders of the Company are limited to the assets of the Company which are not allocated to a compartment.

**Art. 25. Prohibition to petition for bankruptcy of the Company or to Seize the assets of the Company.** In accordance with article 64 of the Securitisation Act 2004, any Investor in, and any Creditor and shareholder of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company (the Contracting Party) agrees, unless expressly otherwise agreed upon in writing between the Company and the Investor, the Creditor or the Contracting Party, not to (1) petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company or (2) seize any assets of the Company, irrespective of whether the assets in question belong to (i) the compartment in respect of which the Investor has invested or in respect of which the Creditor or the Contracting Party have contractual rights against the Company, (ii) any other compartment or (iii) the assets of the Company which have not been allocated to a compartment (if any).

**Art. 26. Subordination.** Any claims which the shareholders of the Company may have against the Company (in such capacity) are subordinated to the claims which any creditors of the Company (including the Creditors) or any investors in the Company (including the Investors) may have.

The Investors accept and acknowledge that their rights under a compartment may be subordinated to the rights of other Investors under, and/or Creditors of, the same compartment.

**Art. 27. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 and the Securitisation Act 2004.

**Art. 28. Compartment 1.** On the date of the present deed the Board created a compartment in connection with the issuance of the Notes, such compartment to be referred to herein as Compartment 1.

#### 28.1 Priority of Payments

For proceeds with respect to Compartment 1 the annual General Meeting shall, to the furthest extent provided by and in accordance with applicable law, be under the obligation to distribute these proceeds to the shareholders in accordance with the Conditions of the Notes issued by Compartment 1 as amended from time to time.

#### 28.2 Compartment 1 Shares

The twenty seven thousand seven hundred and sixty-three (27,763) ordinary shares in registered form issued on the date of the present deed at a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each have been issued in respect of Compartment 1 and shall be designated in the register of shareholders as the Compartment 1 Shares. The Compartment 1 Shares will comprise any other ordinary shares issued in respect of Compartment 1 and so designated in the register. The holders of such shares shall be designated as the Compartment 1 Shareholders.

#### 28.3 Application of proceeds to Compartment 1 Shares

Proceeds will be applied to the Compartment 1 Shares in accordance with the Conditions of the Notes issued by Compartment 1, as amended from time to time, provided that such amounts shall be paid to the Compartment 1 Shareholders on a pro rata and pari passu basis as liquidation proceeds, dividends or otherwise.

28.4 Allocation of assets to Compartment 1 Shareholders Subject to the Conditions of the Notes issued by Compartment 1, the assets of Compartment 1 shall be allocated to the Compartment 1 Shareholders and the Compartment 1 Shareholders shall not have access or recourse to any other assets of the Company or any other compartment thereof.

28.5 Notes shall mean the GBP 2,900,000 Unsecured Notes due July 2021 to be issued by Compartment 1.

*Transitory provisions*

The first business year begins today and ends on 31 December 2011.

The first annual General Meeting will be held in 2012.

*Subscription*

The Articles having thus been established, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the shares issued at nominal value of GBP 1 (one Pound Sterling).

Evidence of the payment of the subscription price of GBP 27,763 has been shown to the officiating notary.

*Statement - Costs*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment. The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 3,000.-

*Decisions of the sole shareholder*

The sole shareholder has forthwith taken the following resolutions:

1. The number of directors is set at 4 (four) directors, two (2) directors being the category A directors and two (2) directors being the category B directors.

2. The following persons are appointed as category A directors:

Jaime Prieto, born in Madrid (Spain) on 2 June 1976, with professional address at 201 Bishopsgate, London EC2M 3 AF, United Kingdom; and

Matthieu Delamaire, born in St Malo (France) on 17 May 1975, with professional address at 148, rue de l'Université, 75007 Paris, France;

the following persons are appointed as category B directors:

Marc Limpens, born in Overijse (Belgium) on 17 February 1951, with professional address at 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg; and

Harald Charbon, born in Verviers (Belgium) on 11 July 1969, with professional address at 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. The terms of office of the members of the Board will expire after the annual General Meeting of the year 2016.

4. The address of the registered office of the Company is at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le septième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Altercap, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 153.377

représentée par Karl Pardaens, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de procuration datée du 5 juillet 2011. Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise concomitamment à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après, les Statuts) d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.** Il est établi une société anonyme sous la dénomination de ALTERCAP LUX CO-INVEST S.A. (ci-après, la Société) sous le régime d'une société de titrisation au sens de la loi luxembourgeoise du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle que modifiée, (ci-après, la Loi sur la Titrisation de 2004).

La Société peut avoir un actionnaire unique (ci-après, l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg). Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du Conseil de la Société (ci-après, le Conseil) ou, dans le cas d'un administrateur unique (ci-après, l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces événements extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée de la Société.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après.

**Art. 4. Objet Social.** La Société a pour objet social de s'engager, de fonctionner et de servir comme véhicule pour toute transaction de titrisation permise par la Loi sur la Titrisation de 2004.

La Société peut acquérir ou supporter, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre organisme, les risques liés à la propriété ou la détention de titres, de créances et/ou d'autres biens, mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, et/ou risques liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépend de ces risques. La Société peut supporter ces risques en acquérant, par tout moyen, les titres, dépôts structurés, créances et/ou autres biens, produits structurés sur matières premières ou actifs, en garantissant les dettes ou les engagements de tiers ou en s'engageant de toute autre manière. La méthode utilisée pour le calcul de la valeur des actifs titrisés sera décrite dans les documents relatifs aux conditions particulières de l'émission acceptées par la Société.

La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, procéder, à condition que ces opérations aient trait à des opérations de titrisation, à (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire et des titres échangeables ou convertibles), de produits structurés sur matières premières ou actifs (incluant des titres d'emprunt ou de capitaux propres de toute sorte), créances, prêts ou toute autre facilité de crédit (ainsi que les conventions y relatives) ainsi que tout autre type d'actifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis aux paragraphes (i) et (ii) ci-dessus) conformément aux dispositions de la documentation d'émission des titres en question.

La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004 et aussi longtemps que cela s'avère nécessaire en vue de l'accomplissement de son objet social, emprunter sous quelque forme que ce soit et conclure tout type de contrat de prêt. Elle peut procéder à l'émission de titres de créances, d'obligations (notamment des titres échangeables ou convertibles ainsi que des titres liés à un indice ou à un panier d'indices ou d'actions), de certificats, d'actions, de parts ou d'actions bénéficiaires, de warrants et de titres d'emprunt ou de capitaux propres de toute sorte, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émission. Dans les limites fixées par la Loi sur la Titrisation de 2004, la Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toute autre société à condition que ces emprunts ou ces prêts aient trait à une ou plusieurs opérations de titrisation.

La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, consentir des garanties ou des sûretés sur ses avoirs afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume dans le cadre de la titrisation de ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs (y compris leur "trustee" ou mandataire, le cas échéant) et/ou de toute entité émettrice participant à une opération de titrisation de la Société. La Société ne peut pas nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs ou donner ses avoirs à titre de garantie, à moins que la Loi sur la Titrisation de 2004 ne le permette.

La Société peut conclure, exécuter, fournir ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires, aussi longtemps que ces contrats et transactions s'avèrent nécessaires en vue de l'accomplissement de l'objet de la Société. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et utiliser les instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris sans s'y limiter, des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Le Conseil peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société relatifs à une émission par la Société de titres) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société. La Société peut nommer un ou plusieurs représentants-fiduciaires, tels que décrit aux articles 67 à 84 de la Loi sur la Titrisation de 2004.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non exhaustive. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats conclus par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement et du développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi sur la Titrisation de 2004.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à GBP 27.763 (vingtsept mille sept cent soixante-trois Livres Sterling) représenté par 27.763 (vingt-sept mille sept cent soixante-trois) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de GBP 1 (une Livre Sterling) chacune.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution adoptée par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 23 ci-après.

**Art. 6. Actions.** Les actions sont et resteront nominatives.

Un registre de l'/des actionnaire(s) est tenu au siège social de la Société où il peut être consulté par tout actionnaire. Ce registre contient le nom de tout actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, les montants libérés pour chacune de ces actions, la mention des transferts des actions et les dates de ces transferts ainsi que si les actions ont été émises à l'égard d'un compartiment particulier. La propriété des actions est établie par inscription dans ledit registre. Aucune action ne sera rachetée par la Société avant l'expiration d'au moins 6 mois suivant la date de leur souscription ou de leur acquisition.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

**Art. 7. Transfert des Actions.** Le transfert des actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre de l'/des actionnaire(s) de la Société; cette déclaration de transfert devant être signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

La Société peut également accepter comme preuve de transfert d'autres documents de transfert, dans lequel les consentements du cédant et du cessionnaire sont établis, et jugés suffisants par la Société.

**Art. 8. Obligations.** Les obligations émises par la Société sous forme nominative ne peuvent, en aucun cas, être converties en obligations au porteur.

**Art. 9. Assemblée des actionnaires de la Société.** Dans l'hypothèse d'un Actionnaire Unique, l'Actionnaire Unique est investi de tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans les présents Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique aussi longtemps que la Société n'a qu'un Actionnaire Unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (ci-après, l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle est investie des pouvoirs les plus larges aux fins d'ordonner, accomplir ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués au Conseil.

L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social, tel qu'indiqué dans les convocations, le dernier lundi d'avril de chaque année à 16.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger (sauf au Royaume-Uni et en France) si le Conseil constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux (sauf au Royaume-Uni et en France) et heures spécifiés dans les avis de convocation.

Tout actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à l'Assemblée Générale peuvent s'entendre les unes les autres et parler les unes avec les autres, (iii) l'Assemblée Générale est retransmise en continu et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à l'Assemblée Générale par de tels moyens de communication équivaudra à une participation en personne à une telle assemblée.

**Art. 10. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.** Les délais de convocation et quorum requis par la loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Chaque actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en version originale, soit par télécopie, par câble, par télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Les actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un bulletin de vote) sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale à la condition que les bulletins de vote comportent (i) les nom, prénom adresse et signature des actionnaires, (ii) l'indication des actions pour lesquelles l'actionnaire exercera son droit, (iii) l'ordre du jour, tel que décrit dans la convocation, et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque point de l'ordre du jour. Les bulletins de vote originaux devront être reçus par la Société 72 (soixante-douze) heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

**Art. 11. Administration de la Société.** Dans les présents Statuts, toute référence au Conseil constitue une référence à l'Administrateur Unique (dans l'hypothèse où la Société n'a qu'un seul administrateur) aussi longtemps que la Société a un Actionnaire Unique.

Tant que la Société a un Actionnaire Unique, celle-ci peut être administrée par un Administrateur Unique qui n'a pas besoin d'être actionnaire de la Société et qui ne doit pas être résident du Royaume-Uni ou de la France ni exercer ses fonctions d'administration de la Société depuis le Royaume-Uni ou la France. Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société est administrée par un Conseil comprenant au moins quatre (4) administrateurs, lesquels ne sont pas nécessairement actionnaires de la Société. Le(s) membre(s) du Conseil sont élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils sont rééligibles. Il y aura à tout moment au minimum deux (2) administrateurs résidents du Luxembourg (administrateurs de catégorie B) et au maximum un (1) administrateur résident du Royaume-Uni et un (1) administrateur résident de la France (administrateurs de catégorie A).

Lorsqu'une personne morale est nommée membre du Conseil (ci-après, la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui la représentera en tant qu'Administrateur Unique ou membre du Conseil, conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (ci-après, la Loi sur les Sociétés de 1915).

L'(s) administrateur(s) est(sont) élu(s) par l'Assemblée Générale. Les actionnaires de la Société déterminent également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé, à tout moment, par décision de l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

**Art. 12. Réunion du Conseil.** Le Conseil doit nommer un président (ci-après, le Président) parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des décisions de l'Assemblée Générale ou de l'Actionnaire Unique. Le Président préside toutes les réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale. En son absence, l'Assemblée Générale ou les autres membres du Conseil, le cas échéant, nommera un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des administrateurs présents ou par procuration à la réunion en question. Seul un administrateur résident du Luxembourg peut être nommé président, secrétaire ou président pro tempore.

Les réunions du Conseil sont convoquées par le Président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera au Luxembourg.

Avis écrit de toute réunion du Conseil est donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour ladite réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en version originale, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant au lieu et place prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout membre du Conseil (autre qu'un résident du Royaume-Uni ou un résident de la France) peut se faire représenter à toute réunion en désignant par écrit soit en version originale, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, un autre administrateur comme son mandataire, à l'exception d'un administrateur résident du Royaume-Uni et un administrateur résident de la France qui ne peuvent pas agir comme mandataire d'un autre administrateur.

Un membre du Conseil (autre qu'un résident du Royaume-Uni ou un résident de la France) peut représenter un administrateur empêché lors de la réunion du Conseil si au moins deux administrateurs sont physiquement présents à la réunion du Conseil. Aucun administrateur résident du Royaume-Uni ni aucun administrateur résident de la France ne peut participer à une réunion du Conseil à moins d'y être physiquement présents. Les administrateurs ayant leur résidence

dans une autre juridiction peuvent, le cas échéant, participer à la réunion du Conseil sans y être physiquement présents à condition qu'ils n'y participent pas à partir du Royaume-Uni ou de la France et que deux membres soient physiquement présents au Luxembourg.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil, et sera considéré comme ayant été présent personnellement à ladite réunion, par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du Conseil peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à la réunion du Conseil peuvent s'entendre les unes les autres et parler les unes avec les autres, (iii) la réunion du Conseil est retransmise en continu et (iv) les administrateurs peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion par de tels moyens de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs de la Société est présente ou représentée conformément aux précédents paragraphes à une réunion du Conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ladite réunion. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du Président de la réunion sera prépondérante.

L'article 12 ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 13. Procès-verbal de réunion du Conseil et des Résolutions de l'Administrateur Unique.** Les résolutions prises par l'Administrateur Unique sont inscrites dans des procès-verbaux tenus au siège social de la Société.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont signés par le Président ou un membre du Conseil qui en aura assumé la présidence. Les procès-verbaux des résolutions prises par l'Administrateur Unique sont signés par celui-ci.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le Président, deux membres du Conseil ou l'Administrateur Unique, le cas échéant.

**Art. 14. Pouvoirs du Conseil.** Le Conseil est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir ou faire accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société, et notamment le pouvoir de transférer, céder et disposer des actifs de la Société conformément à la Loi sur la Titrisation de 2004 et conformément aux dispositions de la documentation d'émission des titres en question. Tous les pouvoirs non expressément attribués par la Loi sur les Sociétés de 1915 ou par les Statuts lors de l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil.

**Art. 15. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société, à condition que ce délégué ne soit ni résident du Royaume-Uni ni résident de la France et n'accomplisse aucun acte en vertu de sa nomination à partir du Royaume-Uni ou de la France, respectivement. Si le délégué est membre du Conseil (l'Administrateur Délégué), le Conseil devra révéler la rémunération de l'Administrateur Délégué à l'Assemblée Générale.

Le Conseil peut nommer une personne, actionnaire ou non, administrateur ou non, en qualité de représentant permanent au sein de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du Conseil à condition que cette personne ne soit ni résidente du Royaume-Uni ni résidente de la France et n'accomplisse aucun acte en vertu de sa nomination à partir du Royaume-Uni ou de la France. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du Conseil d'une telle entité.

Le Conseil est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques au sein de la Société à condition (a) que cette personne ne soit pas résidente du Royaume-Uni ou de la France, (b) que cette personne n'accomplisse aucun acte en vertu de sa nomination à partir du Royaume-Uni ou de la France et (c) que la gestion globale et le contrôle des affaires de la Société restent activement exercés par le Conseil et que toutes les questions de politique générale, de stratégie et les décisions clés de l'entreprise soient prises par le Conseil lors de ses réunions, exception faite pour les matières qui ont été déléguées par le Conseil conformément au présent Article 15.

**Art. 16. Signatures autorisées.** Dès que les décisions auront été prises conformément aux présents Statuts et que tout cadre décisionnel aura été adopté par la Société, celle-ci sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A (excepté un administrateur résident du Royaume-Uni) et d'un administrateur de catégorie B, ou (ii) la signature de l'Administrateur Unique dans l'hypothèse d'un administrateur unique ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil ou par l'Administrateur Unique, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés et à la condition que cette personne ne soit ni résidente du Royaume-Uni ni résidente de la France. Si le Conseil a nommé un Administrateur Délégué, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Administrateur Délégué pour tout ce qui concerne la gestion journalière et les affaires courantes.

**Art. 17. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société aurai(en)t un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou est(sont) administrateur(s), associé(s), fondé(s) de pouvoir ou employé(s) d'une telle société ou entité.

Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa



position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera ni ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Ce paragraphe ne s'applique pas tant que la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Tant que la Société est administrée par un administrateur unique, les procès-verbaux de l'Assemblée Générale devront décrire les opérations dans lesquelles la Société et l'Administrateur Unique se sont engagés et dans lesquelles l'Administrateur Unique a un intérêt opposé à celui de la Société.

Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil ou de l'Administrateur Unique concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

**Art. 18. Réviseur(s) d'entreprises agréés.** Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s). Le ou les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) est(sont) nommé(s) par le Conseil conformément à la Loi sur la Titrisation de 2004. Le Conseil déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

**Art. 19. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 20. Affectation des Bénéfices.** Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

Sous réserve des dispositions spécifiques détaillées à l'article 28, l'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et peut décider seule de payer des dividendes de temps à autre, en fonction de ce qu'elle estime, à sa discrétion, servir au mieux à l'objet et la politique de la Société.

Les dividendes peuvent être payés en Livres Sterling ou dans toute autre devise choisie par le Conseil et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil. Le Conseil peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés de 1915. Toutes actions émises à l'égard du Compartiment 1, telles que précisées à l'article 28, recevront des fonds conformément aux termes indiqués à l'article 28.

**Art. 21. La priorité de paiements.** En considération de tout ou partie des produits reçus en considération de tous actifs affectés à un compartiment de la Société à tout moment, toute partie dûment autorisée appliquera pour le compte de la Société à chaque date de paiement convenue et conformément à l'ordre de priorité précisé à l'article 28 pour chaque compartiment selon le cas suite à la répartition de celui-ci conformément à l'article 20 ci-dessous des fonds légalement disponibles à cette fin.

**Art. 22. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par décision de l'Assemblée Générale statuant sur ladite liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

**Art. 23. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés, de temps en temps, par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés de 1915.

**Art. 24. Séparation des actifs.** Si, à toute date où un paiement est dû en relation avec les actifs d'un compartiment (y compris les contrats de couverture passés par la Société en relation avec un compartiment), le montant total des paiements reçus au titre des actifs dépasse les paiements devant être faits par la Société dans le cadre dudit compartiment, le Conseil peut utiliser le surplus pour satisfaire les créances d'autres créanciers de la Société dont les créances ne peuvent pas être affectées à un compartiment déterminé.

Les actifs affectés à un compartiment déterminé sont exclusivement à la disposition (1) de/des investisseur(s) de ce compartiment (le/les Investisseur(s)), (2) des créanciers dont les créances sont nées en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit compartiment et lesquels sont prévus dans les dispositions ayant trait aux priorités de paiement dans la documentation d'émission pertinente (les Créanciers de Transaction), (3) des créanciers dont les créances sont nées en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation de ce compartiment et non prévues dans l'ordre de priorité des documents d'émission pertinents (les Créanciers dont les Créances sont Spécifiques au Compartiment et, ensemble avec les Créanciers de Transaction, les Créanciers) et (4), sous réserve des dispositions du paragraphe suivant, des créanciers dont les créances ne sont pas issues de la création, du fonctionnement ou de la liquidation d'un compartiment et qui n'ont pas renoncé à leur recours aux actifs de tout compartiment de la Société (les Créanciers dont les Créances ne sont pas Spécifiques au Compartiment).

Les droits des Créanciers dont les Créances ne sont pas Spécifiques au Compartiment doivent être attribués par la Société, sur base semestrielle et à terme échu, à tous les compartiments, de manière équitable et au pro rata temporis

en ce qui concerne les compartiments créés au cours de ce semestre, sous réserve que la documentation d'émission en question autorise, de manière expresse, les Créanciers dont les Créances ne sont pas Spécifiques au Compartiment de disposer de voies de recours contre les actifs affectés à de tels compartiments. Ledit droit d'un Créancier dont les Créances ne sont pas Spécifiques au Compartiment à l'encontre d'un compartiment est ci-après désigné par le terme Droits Pro Rata.

Les Investisseurs et les Créanciers reconnaissent et acceptent qu'une fois que tous les actifs affectés au compartiment dans lequel ils ont investi ou à l'occasion duquel leurs créances sont nées, ont été réalisés, ils ne sont pas autorisés à entreprendre quelques démarches que ce soient à l'encontre de la Société en vue de récupérer lesdits Droits Pro Rata et le droit de recevoir toute somme en vertu des Droits pro Rata sera éteint.

Chaque Créancier dont les Créances ne sont pas Spécifiques au Compartiment reconnaît et accepte qu'une fois que tous les actifs affectés au compartiment à l'encontre duquel il a des Droits Pro Rata, ont été réalisés, il n'est pas autorisé à entreprendre quelque démarche à l'encontre de la Société en vue de recouvrer toute autre somme due et que le droit de recevoir une telle somme en vertu des Droits Pro Rata sera éteint.

Les Créanciers dont les Créances sont Spécifiques au Compartiment et les Créanciers dont les Créances ne sont pas Spécifiques au Compartiment acceptent, de manière expresse, et seront réputés avoir accepté en contractant des engagements avec la Société, que des dispositions ayant trait aux priorités de paiement et à l'ordre de paiement seront incluses dans la documentation d'émission pertinente et ils acceptent de manière expresse, et seront réputés avoir accepté, les conséquences de ces dispositions ayant trait aux priorités de paiement et l'ordre de paiement.

Sous réserve des dispositions spécifiques détaillées à l'article 28, les droits des actionnaires de la Société sont limités aux actifs de la Société qui ne sont pas affectés à un compartiment.

**Art. 25. Interdiction déposer une demande de déclaration de faillite de la Société ou de saisir les actifs de la Société.** Conformément à l'article 64 de la Loi sur la Titrisation de 2004, tout Investisseur dans, et tout Créancier et actionnaire de, la Société et toute personne qui est contractuellement liée avec la Société (la Partie Contractante) acceptent, à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement par écrit entre la Société et un Investisseur, un Créancier ou la Partie Contractante de ne pas (1) déposer une demande de déclaration de faillite de la Société ou de requérir contre la Société l'ouverture de toute autre procédure collective ou mesure de réorganisation ou de (2) saisir quelque actif que ce soit de la Société, sans considération du fait que les actifs en question (i) appartiennent au compartiment dans lequel l'Investisseur a investi ou dans le cadre duquel le Créancier ou la Partie Contractante a des droits contractuels à l'encontre de la Société ou (ii) à tout autre compartiment ou (iii) font partie des actifs de la Société qui n'ont pas été affectés à un compartiment (le cas échéant).

**Art. 26. Subordination.** Toutes les créances que les actionnaires de la Société pourraient avoir à l'encontre la Société (en cette qualité) sont subordonnées aux créances que tout créancier de la Société (y compris les Créanciers) ou tout investisseur (y compris les Investisseurs) pourraient avoir à l'encontre de la Société.

Les Investisseurs acceptent et reconnaissent que leurs droits dans un compartiment peuvent être subordonnés aux droits d'autres Investisseurs dans, et/ou de Créanciers de, ce même compartiment.

**Art. 27. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi sur les Sociétés de 1915 et de la Loi sur la Titrisation de 2004.

**Art. 28. Compartiment 1.** En date des présentes, le Conseil a créé un compartiment dans le cadre de l'émission des Obligations, lequel compartiment sera dénommé ci-après le Compartiment 1.

28.1. **Priorité de paiements.** Concernant les fonds liés au Compartiment 1, l'Assemblée Générale annuelle sera, de la manière la plus large possible et en conformité avec la loi applicable, dans l'obligation de distribuer ces fonds aux actionnaires en conformité avec les Conditions des Obligations émises par le Compartiment 1 telles que modifiées de temps à autre.

28.2. **Actions du Compartiment 1.** Les 27.763 (vingt-sept mille sept cent soixante-trois) actions ordinaires sous forme nominative émises en date des présentes, d'une valeur nominale de GBP 1 (une Livre Sterling) ont été émises à l'égard du Compartiment 1 et seront désignées dans le registre des actionnaires comme les Actions du Compartiment 1. Les Actions du Compartiment 1 comprennent toutes autres actions ordinaires émises à l'égard de Compartiment 1 et désignées en tant que telles dans le registre. Les détenteurs de telles actions seront désignés comme les Actionnaires du Compartiment 1.

28.3. **Application des fonds aux Actions du Compartiment 1.** Les fonds seront affectés aux Actions du Compartiment 1 en conformité avec les Conditions des Obligations émises par le Compartiment 1, telles que modifiées en temps à autre, à condition que de tels montants sont payés aux Actionnaires du Compartiment 1 au pro rata et pari passu en tant que produits de liquidation, dividendes ou autrement.

28.4. **Affectation des actifs aux Actionnaires du Compartiment 1.** Sous réserve des Conditions des Obligations émises par le Compartiment 1, les actifs de Compartiment 1 seront affectés aux Actionnaires du Compartiment 1 et les Actionnaires du Compartiment 1 n'auront aucun droit à ou de recours contre les actifs de la Société ou ceux des autres compartiments de celle-ci.

28.5. Obligations signifient les GBP 2.900.000 Obligations Non-Garanties remboursables en juillet 2021 à émettre par le Compartiment 1.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011. La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2012.

*Souscription*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant déclare avoir souscrit et entièrement libéré les actions émises à une valeur nominale de GBP 1 (une Livre Sterling).

Preuve du paiement du prix de souscription de GBP 27.763 a été apportée au notaire instrumentant.

*Déclaration - Estimation des frais*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare que les conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies et en constate expressément l'accomplissement. Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé approximativement à EUR 3.000,-.

*Décisions de l'actionnaire unique*

L'actionnaire unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateurs est fixé à 4 (quatre), 2 (deux) administrateurs étant des administrateurs de catégorie A et les 2 (deux) autres administrateurs étant des administrateurs de catégorie B.

2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de catégorie A de la Société:

Jaime Prieto, né à Madrid (Espagne) le 2 juin 1976, ayant son adresse professionnelle au 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3 AF, Royaume-Uni; et

Matthieu Delamaire, né à St. Malo (France) le 17 mai 1975, ayant son adresse professionnelle au 148, rue de l'Université, 75007 Paris, France;

Les personnes suivantes sont nommées en tant qu'administrateurs de catégorie B:

Marc Limpens, né à Overijse en Belgique le 17 février 1951, ayant son adresse professionnelle au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg; et

Harald Charbon, né à Verviers en Belgique le 11 juillet 1969, ayant son adresse professionnelle au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. Le mandat des membres du Conseil ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'année 2016.

4. Le siège social de la société est fixé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. À la requête de ce même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. PARDAENS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2011. Relation: LAC/2011/32604. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011101734/781.

(110116460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

**Thai Union EU Seafood 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.657.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.  
Thai Union EU Seafood 1 S.A.  
Johannes L. de Zwart  
Administrateur A

Référence de publication: 2011109781/14.

(110124509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**TCOI Lu S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 150.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 124.129.

—  
EXTRAIT

Le siège social de la Société a été transféré a l'adresse suivante:

5c rue Eugène Ruppert  
L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

*Pour la Société*

Pedro Fernandes das Neves

Référence de publication: 2011109782/16.

(110124591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**TCS Lu S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 150.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 124.130.

—  
EXTRAIT

Le siège social de la Société a été transféré a l'adresse suivante:

5c rue Eugene Ruppert  
L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

*Pour la Société*

Pedro Fernandes das Neves

Référence de publication: 2011109783/16.

(110124568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Toro Capital I, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 143.280.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de  
l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 2011*

Réélection de DELOITTE S.A., Luxembourg, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Certifié conforme et sincère

*Pour TORO CAPITAL I*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2011109785/16.

(110124198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Universal Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 116.426.

—  
*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 11 juillet 2011 à Luxembourg*

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé de reconduire Messieurs Stéphane BIVER, Jean-Pierre HIGUET et Alain NOULLET dans leurs mandats d'administrateurs et DATA GRAPHIC S.A. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011109787/15.

(110123943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**VALARTIS FUNDS (Lux. I), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 68.826.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil  
d'Administration avec effet au 31 décembre 2009*

Il est décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Urs BORER comme Délégué à la gestion journalière de la Société,
- de nommer Monsieur Bernhard BOLLIGER, résidant professionnellement au 24, Sihlstrasse, CH-8021 Zurich, comme Délégué à la gestion journalière en remplacement de Monsieur Urs BORER, démissionnaire.

Certifié conforme et sincère

Pour VALARTIS FUNDS (LUX. I)

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109788/17.

(110124245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**Xantia Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.515.

—  
Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/7/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109790/10.

(110124656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

---

**agri.capital Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 7, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 132.659.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2011.  
 Pour copie conforme  
 Pour la société  
 Maître Carlo WERSANDT  
 Notaire

Référence de publication: 2011109792/14.

(110125854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**Windfall Lux S.A. SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 135.720.

—  
*Extrait des résolutions prises par  
 l'Assemblée Générale Statutaire du 20 juillet 2011*

Il a été décidé de réélire KPMG AUDIT en tant que Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Certifié conforme et sincère  
 Pour WINDFALL LUX S.A. SICAV-SIF  
 KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
 Signatures

Référence de publication: 2011109789/16.

(110124200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**eurEau Sources S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 77.241.

—  
 Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011109793/9.

(110126699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**iCON Master Holdings (EUR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 194.532,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 151.714.

—  
 In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of the month of July.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

iCON Infrastructure Partners, L.P., a limited partnership established in Guernsey, with registered office at Ogier House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1WA, with partnership number 1249, (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs. Lou VENTURIN, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 July 2011.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

I. The appearing party declares that it is the sole shareholder of "iCON Master Holdings (EUR) S.à.r.l.", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.714, incorporated by a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, on 25 February 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 791, on 16 April 2010 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by a deed enacted by Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), dated 8 July 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Articles of Incorporation").

II. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the Company's share capital by an amount of one hundred and twenty thousand seven hundred euro (EUR 120,700.-) so as to raise it from its current amount of seventy-three thousand eight hundred and thirty-two euro (EUR 73,832.-), divided into twenty-seven thousand eight hundred and thirty-three (27,833) class A shares, fifteen thousand three hundred and thirty-three (15,333) class B shares, fifteen thousand three hundred and thirty-three (15,333) class C shares and fifteen thousand three hundred and thirty-three (15,333) class D shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to an amount of one hundred and ninety-four thousand five hundred and thirty-two euro (EUR 194,532.-), divided into fifty-eight thousand eight (58,008) class A shares, forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class B shares, forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class C shares and forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class D shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

2. To issue thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class A shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class B shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class C shares and thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class D shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Shareholder on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class A shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class B shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class C shares and thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class D shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each by the Sole Shareholder and the payment of these shares together with a share premium in the amount of eleven million nine hundred and forty-eight thousand nine hundred and eighty euro fifty-three cents (EUR 11,948,980.53) by a contribution in cash in the amount of twelve million sixty-nine thousand six hundred and eighty euro fifty-three cents (EUR 12,069,680.53).

4. To amend article 5 of the Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under the preceding items.

5. Miscellaneous.

The appearing party, represented as above mentioned, requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital by an amount of one hundred and twenty thousand seven hundred euro (EUR 120,700.-) so as to raise it from its current amount of seventy-three thousand eight hundred and thirty-two euro (EUR 73,832), divided into twenty-seven thousand eight hundred and thirty-three (27,833) class A shares, fifteen thousand three hundred and thirty-three (15,333) class B shares, fifteen thousand three hundred and thirty-three (15,333) class C shares and fifteen thousand three hundred and thirty-three (15,333) class D shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to an amount of one hundred and ninety-four thousand five hundred and thirty-two euro (EUR 194,532.-), divided into fifty-eight thousand eight (58,008) class A shares, forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class B shares, forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class C shares and forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class D shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to issue thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class A shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class B shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class C shares and thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class D shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the rights described in the Articles of Incorporation, and to accept the following subscription:

*Subscription/Payment*

Thereupon, now appears Mrs. Lou VENTURIN, prenamed, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Sole Shareholder, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 July 2011.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder, prenamed, to thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class A shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class B shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class C shares and thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class D shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full for all such new shares, together with a share premium (the "Share Premium") in the amount of eleven million nine hundred and forty-eight thousand nine hundred and eighty euro fifty-three cents (EUR 11,948,980.53), by a contribution in cash in a total amount of twelve million sixty-nine thousand six hundred and eighty euro fifty-three cents (EUR 12,069,680.53).

The Sole Shareholder, pre-named, acting through its duly appointed attorney in fact declared that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of twelve million

sixty-nine thousand six hundred and eighty euro fifty-three cents (EUR 12,069,680.53), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the Sole Shareholder resolves to accept the subscription and payment by the subscriber of the newly issued thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class A shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class B shares, thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class C shares and thirty thousand one hundred and seventy-five (30,175) class D shares and to allot these newly issued shares of the Company to iCON Infrastructure Partners, L.P., prenamed.

#### *Third resolution*

As a result of the preceding resolutions, the Sole Shareholder RESOLVED to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at one hundred and ninety-four thousand five hundred and thirty-two euro (EUR 194,532.-), divided into fifty-eight thousand eight (58,008) class A shares, forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class B shares, forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class C shares and forty-five thousand five hundred and eight (45,508) class D shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately five thousand Euros (EUR 5,000.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons' proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons' proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-neuvième juillet.

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

iCON Infrastructure Partners, L.P., un limited partnership constitué à Guernesey, ayant son siège social à Ogier House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernesey, GY1 1WA, avec numéro partnership 1249 ("Associé Unique"),

ici représenté par Madame Lou VENTURIN, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2011.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

I. La comparante déclare qu'elle est l'associé unique de «iCON Master Holdings (EUR) S.à.r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.714, constituée suivant acte du notaire Maître Paul DECKER, résidant à Luxembourg-Ville, en date du 25 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations 791 du 16 avril 2010 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, par un acte notarié de Maître Henri HELLINCKX, notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, (Grand-Duché du Luxembourg), le 8 Juillet 2011, non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations (les "Statuts").

II. La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent vingt mille sept cents euros (EUR 120.700,-) de manière à le porter de son montant actuel de soixante-treize mille huit cent trente-deux euros (EUR 73.832), divisé en vingt-sept mille huit cent trente-trois (27.833) parts sociales de catégorie A, quinze mille trois cent trente-trois (15.333) parts sociales de catégorie B, quinze mille trois cent trente-trois (15.333) parts sociales de catégorie C et quinze mille trois cent trente-trois (15.333) parts sociales de catégorie D, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, à un montant de cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent trente-deux euros (EUR 194.532,-), divisé en cinquante-huit mille huit (58.008) parts sociales de catégorie A, quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie B, quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie C et quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.



2. Emission de trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie A, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie B, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie C et trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision de l'Associé Unique se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie A, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie B, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie C et trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune par l' Associé Unique et du paiement total de ces parts sociales ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de onze millions neuf cent quarante-huit mille neuf cent quatre-vingts euros cinquante-trois cents (EUR 11.948.980,53) par un apport en numéraire d'un montant de douze millions soixante-neuf mille six cent quatre-vingts euros cinquante-trois cents (EUR 12.069.680,53).

4. Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter les résolutions à prendre sous les points ci-dessus.

5. Divers.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent vingt mille sept cents euros (EUR 120.700,-) de manière à le porter de son montant actuel de soixante-treize mille huit cent trente-deux euros (EUR 73.832), divisé en vingt-sept mille huit cent trente-trois (27.833) parts sociales de catégorie A, quinze mille trois cent trente-trois (15.333) parts sociales de catégorie B, quinze mille trois cent trente-trois (15.333) parts sociales de catégorie C et quinze mille trois cent trente-trois (15.333) parts sociales de catégorie D, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à un montant de cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent trente-deux euros (EUR 194.532,-), divisé en cinquante-huit mille huit (58.008) parts sociales de catégorie A, quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie B, quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie C et quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'émettre trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie A, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie B, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie C et trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie D, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, auxquelles sont attachés les droits tels que décrits dans les Statuts, et d'accepter la souscription suivante:

#### *Souscription - Paiement*

Est ensuite intervenu Madame Lou VENTURIN, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé Unique, précité, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2011.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique, précité, à trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie A, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie B, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie C et trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie D de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de payer entièrement ces parts sociales nouvellement émises ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de onze millions neuf cent quarante-huit mille neuf cent quatre-vingts euros cinquante-trois cents (EUR 11.948.980,53) par un apport en numéraire d'un montant total de douze millions soixante-neuf mille six cent quatre-vingts euros cinquante-trois cents (EUR 12.069.680,53).

L'Associé Unique, précité, représentée par son mandataire dûment autorisé, a déclaré que les nouvelles parts sociales ont été libérées intégralement en espèces et que la somme totale de douze millions soixante-neuf mille six cent quatre-vingts euros cinquante-trois cents (EUR 12.069.680,53) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

L'Associé Unique décide d'accepter ladite souscription et le paiement par le souscripteur des nouvelles trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie A, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie B, trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie C et trente mille cent soixante-quinze (30.175) parts sociales de catégorie D émises et d'attribuer ces nouvelles parts sociales de la Société à iCON Infrastructure Partners, L.P., précitée.

#### *Troisième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts, qui devra désormais être lu comme suit:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent trente-deux euros (EUR 194.532,-), divisé en cinquante-huit mille huit (58.008) parts sociales de catégorie A, quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie B, quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie C et quarante-cinq mille cinq cent huit (45.508) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à cinq mille euros (EUR 5.000,-).

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi, le présent acte a été établi à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. VENTURIN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juillet 2011. LAC/2011/32936. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2011.

Référence de publication: 2011109795/210.

(110126019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**manatee, Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 92.968.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109798/10.

(110125887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**manatee consilium, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 92.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109799/10.

(110125888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**iCON Master Holdings (EUR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 151.714.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2011.  
Pour copie conforme  
Pour la société  
Maître Carlo WERSANDT  
Notaire

Référence de publication: 2011109796/14.

(110126046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**A H Luxco 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 32.344.312,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 106.230.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2011.  
Un mandataire

Référence de publication: 2011109801/13.

(110125807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**A Pro-Peau, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6758 Grevenmacher, 2B, rue Victor Prost.  
R.C.S. Luxembourg B 61.744.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.  
EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE  
L-6783 GREVENMACHER - 31, OP DER HECKMILL  
Signature

Référence de publication: 2011109802/13.

(110125676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**A. Menarini Participations Dresden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 116.223.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109803/10.

(110126256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**A. Menarini Real Estate Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 113.833.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109806/10.

(110126676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**A. Menarini Participations Internationales S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 9.956.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109807/10.

(110126341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**A-TV Worldwide Marketing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 113.996.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A-TV WORLDWIDE MARKETING S.A.

A. BOULHAIS / F. LANNERS

*Administrateur / Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2011109809/12.

(110126467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**Accounting Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 100.588.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109811/10.

(110125738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**Akela Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

R.C.S. Luxembourg B 134.757.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. vous informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 11 février 2008 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Akela Sàrl ayant son siège social jusqu'au 31 juillet 2011 au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B134757,

et,

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Signatures

*L'Agent Domiciliataire*

Référence de publication: 2011109812/16.

(110125511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

---

**Arcadia Models S.A., Société Anonyme,  
(anc. Aloha Models S.A.).**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 12, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 77.711.

L'an deux mille onze, le vingt-septième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Aloha Models S.A.», ayant son siège social à L-2560 Luxembourg, 12, rue de Strasbourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.711, constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hespérange, suivant acte reçu le 14 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 127 du 20 février 2011, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 24 mai 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

L'assemblée est présidée par Monsieur Fabien RIGHESCHI, chargé d'affaires, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Le président désigne comme secrétaire Madame Katy RODRIGUES, secrétaire, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jonathan BEGGIATO, Directeur comptable, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentais. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social, qui est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) et divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-), étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination sociale de «Aloha Models S.A.» en «ARCADIA MODELS S.A.» ainsi que la modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société;

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la Société de «Aloha Models S.A.» en «ARCADIA MODELS S.A.» ainsi que de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «ARCADIA MODELS S.A.»».

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Righeschi, K. Rodrigues, J. Beggiato, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 28 juillet 2011. Relation: RED/2011/1605. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

*Le Receveur ff. (signé): ELS.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 1<sup>er</sup> août 2011.

Référence de publication: 2011109815/56.

(110125909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**Aloha Models S.A., Société Anonyme.**

Enseigne commerciale: Aloha Modelling Agency.  
Siège social: L-2560 Luxembourg, 12, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 77.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Rambrouch, le 15 juin 2011.

Référence de publication: 2011109816/11.

(110126150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**Andaes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 123.410.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. vous informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 16 février 2007 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Andaes Sàrl ayant son siège social jusqu'au 31 juillet 2011 au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B123410,

et,

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Signatures

L'Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2011109818/16.

(110125506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**Andbanc Asset Management Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 147.174.

*Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 16 juin 2011*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De réélire Messieurs Ricard Tubau Roca, Hugo Pou Méndez, Josep Garcia Nebot, Alain Léonard, Philippe Esser et Donald Villeneuve en qualité d'Administrateurs pour une période de un an prenant fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

- De réélire Messieurs Philippe Esser et Donald Villeneuve en qualité d'Administrateurs délégués pour une période de un an prenant fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

- De réélire Deloitte S.A. en qualité de Réviseur d'entreprises pour une période de un an prenant fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Andbanc Asset Management Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2011109821/19.

(110125628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**Apache Luxembourg Holdings I, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 165.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 115.955.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant:

- Madame Marjorie ALLO et Madame Murielle Mc SORLEY, Gérante de la société, dont l'adresse professionnelle est désormais située au 24 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2011.

*Pour Apache Luxembourg Holdings I S.à r.l.*

Signatures

Référence de publication: 2011109822/16.

(110126511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

**VA No1 (Alto) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.346.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of July

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

VA No1 Holdco S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The founder is here represented by Flora Gibert, residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" which it declares to incorporate.

**Art. 1. Form.** There is established by the appearing party a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by these articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company is to be initially composed of a single shareholder who is therefore the owner of the entire issued share capital of the Company. The Company may however at any time be composed of several shareholders, as a result of the transfer of shares or the issue of new shares, but the number of shareholders shall never exceed thirty (30).

The Company shall not have any natural persons as shareholders.

**Art. 2. Name.** The Company will exist under the name of "VA No1 (Alto) S.à r.l."

**Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the acquisition, holding, management, selling, financing (including through borrowings with third party lenders) and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of UBS (Lux) Euro Value Added Real Estate Fund, a mutual investment fund (fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Fund").

The Company may provide financial support to UBS VA No1 Fund Management Company S.à r.l. acting in its capacity as management company of the Fund and to companies in which UBS (Lux) Euro Value Added Real Estate Fund holds directly or indirectly a participation, in particular by granting loans, facilities, security interests or guaranties in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining however within the limitations set forth by the Fund's constitutional documents and the applicable Luxembourg laws and regulations.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time if a single shareholder, owning the entire issued share capital if the Company so decides. If there is more than one shareholder, the Company may be dissolved at any time, pursuant to a shareholder resolution taken at a general meeting.

**Art. 5. Registered Office.** The registered office is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the board of managers.

The Company may establish subsidiaries and branches where it considers them to be useful, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

**Art. 6. Capital.** The corporate capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

**Art. 7. Variation of the corporate capital.** The corporate capital may at any time be increased or decreased, by decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of the general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 8. Rights and Duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at shareholder general meetings.

If the Company is composed of a single shareholder, that shareholder exercises all those powers granted to all shareholders by the 1915 Law and the Articles of Incorporation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of any decision made by a single shareholder owning the entire issued share capital of the Company or by a group of shareholders in general meeting.

The creditors or successors of the single shareholder or of any of the shareholders may in no event request that a seal be affixed to the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court. They must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and resolutions.

**Art. 9. Indivisibility of shares.** Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented by a common attorney-in-fact, whether or not jointly appointed.

**Art. 10. Transfer of shares.** Where the Company is composed of a single shareholder, that single shareholder may freely transfer the shares owned, subject to the restrictions in the Articles of Incorporation.

Where the Company is composed of more than one shareholder, the shares may be freely transferred amongst any existing shareholders. A transfer to a non-shareholder is subject to the restrictions of the Articles of Incorporation.

Where the Company is composed of more than one shareholder, the shares can be transferred by living persons to non-shareholders only with the authorisation, granted at a general meeting of shareholders, of the shareholders representing at least three quarters (3/4) of the corporate capital of the Company.

**Art. 11. Formalities.** The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

A transfer will not be binding upon the Company and third parties, unless duly notified to, or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Civil Code.

The Company will refuse to register any transferee as shareholder if the transferee is a natural person or if, as a consequence of such transfer, the number of shareholders exceeds thirty (30).

**Art. 12. Redemption of shares.** The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the 1915 Law.

**Art. 13. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a shareholder will not cause the Company to go into liquidation.

**Art. 14. Board of managers.** The Company is managed and administered by a board of managers consisting of at least three (3) managers. A manager can be a shareholder or a non-shareholder.

Each manager is appointed for a limited or an unlimited duration by the single shareholder owning the entire issued share capital or by a group of shareholders in general meeting.

Any manager may be removed at any time by the single shareholder holding the entire issued share capital, or by a majority of shareholders in general meeting, who collectively hold at least three quarters (3/4) of the corporate capital of the Company. Any manager may resign at any time.

The single shareholder holding the entire issued share capital, or a group of shareholders in general meeting decides upon the compensation of each manager (if any). The board of managers shall appoint, from among its members, a chairman.

The board of managers shall choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping board meeting minutes.

The board of managers may also appoint officers of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the board. Officers need not be managers or shareholders of the Company. The officers appointed shall have the powers and duties entrusted to them by the board.

**Art. 15. Meetings of the board of managers.** The board of managers shall meet at the place indicated in the notice of the meeting.

Written notice of any board meeting shall be given to all managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived if each manager consents in writing, by cable, telegram, telex or telefax.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by cable, telegram, telex or telefax, another manager as his proxy. Managers may also cast their vote in writing, by cable, telegram, telex or telefax. Meetings of the board of managers may be held by way of conference call, video conference or any other similar means of communication, in which case the managers participating by such means shall be deemed to be present in Luxembourg.



The board of managers shall deliberate or act validly only if three or more managers are present or represented at a meeting of the board. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented.

Resolutions may also be passed in the form of a consent resolution, set out in identical terms. This may be signed jointly or by the use of counterparts by all the managers. The chairman of the board of managers shall have a casting vote.

**Art. 16. Powers of representation.** In dealing with third parties, any manager shall have the power to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The Company is bound in all circumstances by the signature of a manager.

**Art. 17. Board of Managers' Committees.** The board of managers may, by a majority vote, set up one or more committees to deal with specific matters under its supervision and responsibility, each committee to consist of one or more managers of the Company. The board may designate one or more managers as alternate members of any committee to replace any absent or disqualified member at a committee meeting.

**Art. 18. Death, incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a manager.** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency, resignation, removal or any other similar event affecting a manager, will not cause the Company to go into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed to the assets and documents of the Company.

**Art. 19. Liability of a manager.** A manager will not incur any personal liability arising out of the functions performed on behalf of the Company. He is only liable for the performance of his mandate.

The Company shall indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a part to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that such person (1) is or was a manager or officer of the Company or a subsidiary or (2) is or was serving at the request of the Company or a subsidiary as a manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise.

To the extent deemed advisable by the board of managers, the Company may indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that the person is or was an employee or agent (other than a manager or officer) of the Company or a subsidiary. The Company shall have the power to purchase and maintain insurance on behalf of any person who is or was a manager, officer, employee or agent of the Company or a subsidiary, or is or was serving at the request of the Company or a subsidiary as a manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise, against any expense, liability or loss asserted against him and incurred by him in any such capacity, or arising out of his status as such, whether or not the Company or a subsidiary would have the power to indemnify him against such expense, liability or loss under the provisions of applicable law.

No repeal, modification or amendment of, or adoption of any provision inconsistent with, this article 20, nor to the fullest extent permitted by applicable law, any modification of law shall adversely affect any right or protection of any person granted pursuant hereto existing at, or with respect to events that occurred prior to, the time of such repeal, amendment, adoption or modification.

The right to indemnification conferred in this article 20 also includes, to the fullest extent permitted by applicable law, the right to be paid the expenses (including attorney's fees) incurred in connection with any such proceeding in advance of its final disposition. The payment of any amounts to any manager, officer, partner, member, employee or agent pursuant to this article 20 shall subrogate the Company to any right such manager, officer, partner, member, employee or agent may have against any other person or entity. The rights conferred in this article 20 shall be contractual rights.

**Art. 20. General meeting of shareholders.** When the Company is composed of one single shareholder, that shareholder exercises the powers granted by the 1915 Law to shareholders in general meeting. Articles 194 to 196 and 199 of the 1915 Law are not applicable to that situation.

When the Company is composed of a group of shareholders, shareholder decisions are taken in a general meeting or by written resolution, the text of which will be sent by the board of managers to the shareholders by registered post.

In this case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and send it by registered post to the Company within 15 days of receiving the text.

When the Company is composed of a group of shareholders, unless otherwise specified in the Articles of Incorporation, shareholder decisions are only validly taken if they are adopted by shareholders holding more than half of the corporate capital. However, resolutions to amend the Articles of Incorporation and to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters (3/4) of the Company's corporate capital.

**Art. 21. Decisions.** The decisions of the single shareholder or of a group of shareholders in general meeting are documented in writing, recorded in a register and kept at the registered office of the Company. Shareholder votes and any powers of attorney are attached to the minutes.

**Art. 22. Financial year.** The financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 23. Statutory auditors.** The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 24. Balance-sheet.** On 31 December of each year, the accounts are closed and the board of managers will produce an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the 1915 Law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or to a group of shareholders in general meeting for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may consult the financial documents at the registered office of the Company for a period of fifteen days prior to the deadline set for the shareholder general meeting.

**Art. 25. Allocation of profits.** The balance of the profit and loss account, after the deduction of overheads, depreciation and provisions is the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten per cent of the capital.

The remaining profit is allocated by the decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of a group of shareholders in general meeting.

Any amount out of the share premium account may be distributed to the shareholders upon a decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of a group of shareholders in general meeting.

The single shareholder or a group of shareholders in general meeting may also decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by brought forward profits and distributable reserves, but decreased by brought forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

**Art. 26. Dissolution, liquidation.** In the case of the dissolution of the Company, for any reason and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not. The liquidator(s) will be appointed by the single shareholder or by a group of shareholders in general meeting, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

**Art. 27. Matters not provided.** All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company have been drawn up by the appearing party. This party has subscribed and entirely paid-up in cash the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) representing 500 shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each and a total share premium of five thousand Euro (EUR 5,000.-). The share premium is to be allocated to the Company's freely distributable share premium account.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary, who states that the conditions provided for in article 183 of the 1915 Law, have been observed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind, borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31 December 2011.

#### *Decisions by the sole shareholder*

The appearing party in its capacity as sole shareholder of the Company has passed the following resolutions:

1. Resolved to elect the following in their respective capacity as a manager of the Company for an unlimited period of time:

- Mrs Sarah Camilleri, manager, born on 28 March 1982 in Malta, residing at 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Mr Aloyse Hemmen, manager, born on 4 March 1961 in Luxembourg, residing at 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg;

- Mr André Spahni, manager, born on 14 May 1964 in Switzerland, residing at 56, Grätzlistrasse, CH-8152 Opfikon;

- Mr Patrick Jenvrin, manager, born on 3 March 1965 in France, residing at 21, Lombard street, GB-EC3V 9AH London.  
2. The registered office shall be at 33A, avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who is knowledgeable of the English language, states that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English and followed by a French version.

At the request of the same person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the undersigned notary by its surname, first name, civil status and residence, has been signed by the person appearing as an original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le douze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence au Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

VA No1 Holdco S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 33A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Fondateur ici représenté par Flora Gibert en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisé avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par l'actionnaire unique une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par la législation luxembourgeoise et notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société comportera initialement un associé unique propriétaire de toutes les parts sociales. La Société peut cependant, à tout moment, comporter plusieurs associés dont le nombre ne peut dépasser 30 associés notamment suite à la cession de parts sociales ou l'émission de nouvelles parts sociales.

Les associés ne doivent pas être des particuliers.

**Art. 2. Nom.** La Société prend la dénomination sociale de "VA No1 (Alto) S.à r.l."

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la vente, le financement (notamment par des emprunts souscrits auprès de tiers prêteurs) et l'échange d'immeubles ou de titres de toutes sociétés détenant des immeubles et plus généralement des avoirs constitutifs d'investissements autorisés par UBS (Lux) Euro Value Added Real Estate Fund, un fonds commun de placement organisé en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (le "Fonds").

La Société pourra fournir un soutien financier à UBS VA No1 Fund Management Company S.à r.l. agissant en sa capacité de société de gestion du Fonds et aux sociétés dans lesquelles UBS (Lux) Euro Value Added Real Estate Fund détient directement ou indirectement une participation, en particulier en octroyant des prêts, facilités, sûretés ou garanties de quelque nature et durée que ce soit et leur fournir tout conseil et assistance de quelque nature que ce soit.

La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, tout en restant toujours dans les limites fixées par les documents constitutifs du Fonds et par la législation et la réglementation du Luxembourg.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique détenant la totalité du capital libéré. S'il y a plusieurs associés, la Société peut être dissoute à tout moment par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés.

**Art. 5. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision du conseil de gérance.

La Société pourra établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales entièrement libérées d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 7. Modification du Capital social.** Le capital social peut, à tout moment, être augmenté ou diminué, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, suivant une résolution de l'assemblée générale des associés.

**Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et avoirs de la Société et une voix aux assemblées générales des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus à tous les associés par la Loi de 1915 et les Statuts.

La propriété d'une part sociale emporte adhésion implicite aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique, détenant la totalité du capital libéré de la Société, ou de l'assemblée générale des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis des parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

**Art. 10. Cession des parts sociales.** Lorsque la Société comporte un associé unique, cet associé unique pourra librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Le transfert à un non-associé est soumis aux restrictions des Statuts.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant trois-quarts (3/4) du capital social de la Société.

**Art. 11. Formalités.** La cession des parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du code civil.

La société refusera de faire entrer dans le registre des associés un cessionnaire qui serait un particulier ou dès lors que, à la suite du transfert de parts, le nombre des associés excéderait trente (30).

**Art. 12. Rachat des parts sociales.** La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales de la Loi de 1915.

**Art. 13. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14. Conseil de gérance.** La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance comprenant au moins trois (3) gérants, associés ou non.

Chaque gérant est nommé avec ou sans limitation de durée par l'associé unique détenant la totalité du capital social libéré ou par l'assemblée générale des associés.

L'associé unique détenant la totalité du capital libéré ou l'assemblée générale des associés en vertu d'une résolution favorable représentant 75% du capital social de la Société, pourra décider la révocation d'un gérant à tout moment. Chaque gérant peut démissionner de ses fonctions à tout moment.

L'associé unique, détenant la totalité du capital libéré, ou l'assemblée générale des associés décidera, le cas échéant, de la rémunération de chaque gérant.

Le conseil de gérance pourra nommer, parmi ses membres, un président. Le conseil de gérance pourra choisir un secrétaire, qui sera gérant ou non et qui sera responsable de la conservation des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra nommer des fondés de pouvoirs de la Société jugés nécessaires pour la conduite des affaires et la gestion de la Société. Pareilles nominations pourront être révoquées à tout moment par le conseil de gérance. Les fondés de pouvoirs ne doivent pas être gérant ou associé de la Société. Les fondés de pouvoirs auront les pouvoirs et obligations qui leur seront conférés par le conseil de gérance.

**Art. 15. Réunions du conseil de gérance.** Le conseil de gérance se réunira au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins 24 heures avant l'heure prévue pour celle-ci, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être renoncé à cet avis si chaque gérant y consent par écrit, par câble, télégramme, télex ou message télécopié.

Tout gérant pourra se faire représenter lors d'une réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, câble, télégramme, télex ou message télécopié un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par écrit ou par câble, télégramme, télex ou message télécopié. Les réunions du conseil de gérance peuvent être tenues au

moyen de conférences téléphoniques ou visioconférences ou tous autres moyens de communication, auxquels cas les gérants participant par le biais de tels moyens de communication seront réputés être présents à Luxembourg.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins trois gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à la réunion.

Les décisions du conseil de gérance peuvent également être prises par des résolutions circulaires identiques en leurs termes, signées sur un ou plusieurs documents par tous les gérants. Le président du conseil de gérance a un droit de vote décisif.

**Art. 16. Pouvoirs de représentation.** Vis-à-vis des tiers, tout gérant aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances ainsi que pour accomplir et autoriser tous les actes et opérations relatifs à l'objet social de la Société. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de l'un des gérants.

**Art. 17. Comités du conseil de gérance.** Le conseil de gérance peut, par un vote à la majorité de tout le conseil, constituer un ou plusieurs comités afin de traiter sous son contrôle et sa responsabilité de sujets particuliers, chaque comité comprenant un ou plusieurs membres gérants de la Société. Le conseil de gérance peut désigner un ou plusieurs gérants comme membre alternatif de l'un des comités en vue du remplacement d'un membre absent ou disqualifié pour une réunion du comité.

**Art. 18. Décès, Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un gérant.** Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture d'un gérant ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou révocation, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants droit d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 19. Responsabilité d'un gérant.** Un gérant ne contracte, du fait de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société dédommagera, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure (en matière civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne (1) a été ou est gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou d'une filiale ou (2) a rendu ou rend des services à la demande de la Société ou d'une filiale en tant que gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise.

Dans la mesure où le conseil de gérance l'estime recommandé, la Société peut indemniser, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été partie, ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure menaçant d'être entamé, en cours d'instance ou terminé (de nature civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne a été ou est un employé ou un agent (autre qu'un gérant ou fondé de pouvoir) de la Société ou d'une filiale.

La Société aura le pouvoir de souscrire et de maintenir une police d'assurance pour le compte de cette personne qui est ou a été gérant, ou fondé de pouvoir, employé ou agent de la Société ou d'une filiale, ou qui a rendu ou rend des services à la demande de la Société ou d'une filiale comme gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise, du fait de toute dépense, responsabilité ou perte imposée à cette personne et encourue par elle en cette qualité ou en raison de son statut, que la Société ou une filiale ait ou non le pouvoir de l'indemniser du fait d'une telle dépense, responsabilité ou perte en vertu des dispositions légales applicables.

Toute abrogation, modification, avenant ou adoption d'une disposition en contradiction avec cet article 20, ainsi que dans la mesure où cela serait permis en vertu des dispositions légales en vigueur, toute modification du droit n'entravera les droits ou la protection accordés à toute personne en vertu du présent article 20 tels qu'ils sont ou étaient en vigueur au moment ou antérieurement à de tels abrogation, avenant, adoption ou modification.

Le droit à l'indemnisation conféré en vertu de cet article 20 comporte également, dans la mesure où cela est permis par les dispositions légales en vigueur, le droit d'être remboursé des dépenses (comprenant les honoraires d'avocat) encourues du fait de telles procédures avant même leur issue définitive. Le paiement de tout montant au profit d'un gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent en vertu de cet article 20 subrogera la Société dans les droits que peuvent avoir de tels gérants, fondés de pouvoir, associés, membres, employés ou agents contre toute autre personne ou entité. Les droits conférés en vertu de cet article 20 seront des droits contractuels.

**Art. 20. Assemblées générales des associés.** Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la Loi de 1915 à l'assemblée générale des associés.

Dans ce cas, les articles 194 à 196, ainsi que 199 de la Loi de 1915 ne sont pas applicables.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les décisions collectives sont prises en assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote par écrit et de l'envoyer à la Société par lettre recommandée, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les décisions des associés ne sont valablement prises qu'avec l'accord des associés représentant plus de la moitié du capital social sauf dispositions contraires contenues dans ces statuts. Cependant, des décisions portant modification des présents statuts et notamment celle de liquider la Société ne peuvent être valablement prises qu'avec l'accord de la majorité des associés représentant trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

**Art. 21. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu au siège social de la Société.

Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux procès-verbaux.

**Art. 22. Année sociale.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de l'année suivante.

**Art. 23. Commissaire aux comptes.** Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

**Art. 24. Approbation des comptes annuels.** Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire des avoirs et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la Loi de 1915.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut consulter les documents financiers au siège social de la Société, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale des associés.

**Art. 25. Répartition des bénéfices et Dividendes intérimaires.** L'excédent du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint dix pour cent du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

Tout montant non compris dans le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés suivant une décision de l'associé unique ou une résolution de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut aussi décider d'affecter tout montant non compris dans le compte de prime d'émission à la réserve légale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 26. Dissolution, liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 27. Disposition générale.** Tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, est soumis aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit et a entièrement libéré en espèces le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et une prime d'émission totale d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-). La prime d'émission est affectée au compte de prime d'émission librement distribuable.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi de 1915 ont été respectées.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ trois mille cinq cents euros.

*Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2011.

*Décision de l'associé unique*

Le comparant, en sa qualité d'associé unique de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Sarah Camilleri, gérant, né le 28 mars 1982 à Malte et ayant sa résidence au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Monsieur Aloyse Hemmen, gérant, né le 4 mars 1961 au Luxembourg et ayant sa résidence au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Monsieur André Spahni, gérant, né le 14 mai 1964 en Suisse et ayant sa résidence au 56, Grätzlistrasse, CH-8152 Opfikon;

- Monsieur Patrick Jenvrin, gérant, né le 3 mars 1965 en France et ayant sa résidence au 21, Lombard street, GB-EC3V 9AH Londres.

2. Le siège social est fixé à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 15 juillet 2011. Relation: LAC/2011/32225. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104561/460.

(110119294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Glichke Bedachungen Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2668 Luxembourg, 2-6, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 93.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109724/10.

(110124378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Hegeling Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.115.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/7/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109726/10.

(110124652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**HSBC Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

*Pour HSBC Holdings Luxembourg S.A.*

Signature

Référence de publication: 2011109727/12.

(110124587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Finlabo Investments Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.579.

L'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> août 2011 («l'Assemblée Générale») a nommé l'administrateur suivant:

- Monsieur Arnaud Bouteiller, Administrateur, avec adresse professionnelle, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.  
Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2012.

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Sylvain Feraud, Administrateur, avec adresse professionnelle, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
  - Madame Margherita Balerna Bommartini, Administrateur, avec adresse professionnelle, Via San Salvatore, 6, CH-6900 Lugano, Suisse;
  - Monsieur Alessandro Guzzini, Administrateur, avec adresse professionnelle, Corso Persiani, 45, I-62019 Recanati, Italie;
  - Monsieur Anselmo Pallotta, Administrateur, avec adresse professionnelle, Corso Persiani, 45, I-62019 Recanati, Italie.
- Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2012.

L'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> août 2011 a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprise:

- Deloitte S.A., réviseur d'entreprise, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2012.

*Pour Finlabo Investments SICAV*

Référence de publication: 2011112362/22.

(110128775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

**Salsa Retail Holding Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 103.478.399,90.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.286.

Il résulte d'une décision des associés de la Société prise en date du 15 juillet 2011 que:

- Madame Isabelle Lentz a démissionné de son mandat de gérante de classe B avec effet immédiat;
- Monsieur Gérard Maîtrejean, né le 13 juin 1967, à Charleroi, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de classe B en remplacement de Madame Isabelle Lentz avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011110510/18.

(110125464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2011.